

10 novembre 2020

Boîte à outils : l'entreprise en difficulté face au COVID-19

Tout ce qu'il faut savoir pour surmonter cette crise

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
MESURES D'URGENCES DU GOUVERNEMENT POUR SOUTENIR L'ACTIVITE DES TPE DU BATIMENT	4
NOUVEAU : Durant le confinement, le dispositif de fonds de solidarité sera réactivé et renforcé. Cette aide est maintenant disponible pour les entreprises employant moins de 50 salariés.	4
Sollicitez l'aide du fonds de solidarité pouvant aller jusqu'à 1500 euros ! (Volet 1) :	4
Champ d'application	4
Comment faire ?	5
Sollicitez l'aide du fonds de solidarité pouvant aller jusqu'à 5 000 € ! (Volet 2)	5
Cette aide n'est plus disponible depuis le 15/10/2020 mais pourrait être reconduite.	5
Champ d'application	5
Comment faire ?	5
Demandez le prêt garanti par l'État pour avoir une avance de trésorerie	5
NOUVEAU : Les entreprises peuvent désormais contracter un prêt jusqu'au 30 juin 2021 au lieu du 31 décembre 2020. Toutes les entreprises qui le souhaitent pourront demander un nouveau différé de remboursement d'un an soit deux années au total de différé.	5
Champ d'application	5
Comment faire ?	6
Les prêts directs de l'État	6
NOUVEAU : Les entreprises artisanales qui emploient moins de 50 salariés qui n'ont pas obtenu de prêt garanti par l'État, après l'intervention du médiateur du crédit, pourront demander un prêt direct de l'État. Depuis le 14 Octobre une plateforme numérique sécurisée est mise en place par le CODEFI (Comité départemental d'examen des difficultés des entreprises) afin de faciliter les demandes de prêt des chefs d'entreprise.	6
Champ d'application	6
Comment faire ?	7
Visualisez et agissez sur la notation attribuée par l'assureur-crédit.	7
NOUVEAU : La CAPEB demande que les assureurs-crédit ne décotent pas la notation des artisans du bâtiment pendant la période de crise.	7
Champ d'application	7
Comment faire ?	7
Contactez votre région pour mettre en place un prêt de trésorerie pour surmonter les difficultés liées au COVID-19 (en partenariat avec la BPI)	7
Champ d'application	7
Comment faire ?	8
En cas de litiges avec un fournisseur ou un client n'hésitez pas à contacter la médiation des entreprises. Si vous rencontrez des problèmes avec un établissement financier vous pouvez saisir la médiation du crédit.	8
Pour la médiation du crédit	8
Champ d'application	8
Comment faire ?	8
Pour la médiation des entreprises	9

Champ d'application	9
Comment faire ?	9
Des reports et des réductions des cotisations sociales pour les travailleurs indépendants.	9
Champ d'application ?	9
Comment faire ?	9
Toutes les informations sont disponibles sur la FAQ mise en ligne par le pôle juridique et accessible en cliquant sur ce lien.	9
PENSEZ AU PRET DE MAIN-D'ŒUVRE POUR SOULAGER VOTRE TRESORERIE	9
Champ d'application	9
Comment faire ?	9
BENEFICIEZ D'UNE SUBVENTION PREVENTION COVID ATTRIBUEE PAR L'ASSURANCE MALADIE AU TPE/PME	10
<u>NOUVEAU : Depuis le 15 Octobre, la demande de subvention se fait directement en ligne sur le site net-entreprises en passant par le compte accidents du travail/maladies professionnelles (AT/MP) de votre entreprise.</u>	10
Champ d'application	10
Comment faire ?	12
ACCELEREZ VOS RENTREES D'ARGENT	12
Solution d'affacturage	12
Solution de mobilisations de créances Dailly	12
Mise en place d'une ligne d'escompte	13
RELANCEZ LES FACTURES IMPAYEES	13
Champ d'application	13
Comment faire ?	13
RECHERCHER DE L'ACTIVITE POUR « TOUT DE SUITE »	14
Champ d'application	14
Comment faire ?	14
ACCELERER LA TRANSITION NUMERIQUE DE SON ENTREPRISE	14
Champ d'application	14
Comment faire ?	15
LES CORRESPONDANTS TPE	15
Champ d'application	15
Dans quel cas contacter un correspondant TPE-PME ?	15
Comment joindre les correspondants TPE-PME ?	15
ANNEXES	16
Annexe 1 : Fiche produit solution d'affacturage Impulsions	16
Annexe 2 : Fiche de liaison entre l'adhérent CAPEB et BNP PARIBAS FACTOR.....	18
Annexe 3 : Présentation des solutions proposées par la BPI aux TPE pour améliorer leur trésorerie.....	19
Annexe 4 : Liste des contacts régionaux à solliciter pour la demande du deuxième volet du fonds de solidarité.....	20

Liste des contacts sur les dispositifs d'accompagnement mis en place par les conseils régionaux pour les entreprises impactées par le Coronavirus :	20
Annexe 5 : Liste des aides mises en place par les régions	21
Région Auvergne-Rhône-Alpes	21
Région Bourgogne-Franche-Comté.....	21
Région Bretagne	21
Collectivité Territoriale de Corse.....	21
Région Centre-Val de Loire.....	21
Région Grand Est.....	21
Région Guadeloupe.....	21
Collectivité Territoriale de Guyane.....	22
Région Hauts-de-France	22
Région Ile-de-France	22
Collectivité territoriale de Martinique	22
Région et Département de Mayotte	22
Région Normandie.....	22
Région Nouvelle Aquitaine.....	22
Région Occitanie	22
Région Pays de la Loire.....	22
Région Réunion	23
Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur	23
Autres dispositifs.....	23
Annexe 6 : Tableau récapitulatif des aides à destination des TPE	24
Annexe 7 : Convention de prêt de main d'œuvre et déclaration d'acceptation du salarié	28
Modèle de convention de prêt de main d'œuvre.....	28
Avenant au contrat de travail.....	31
Annexe 8 : Lettre-type pour les factures impayées	32
Annexe 9 : Présentation de la COOP 3.0 et bulletin de souscription	34
Annexe 10 : Présentation de la plateforme 360 travaux	37
Annexe 11 : Partenariat SIMPLEBO	39
Annexe 12 : Le remboursement du prêt garanti par l'État (PGE)	41
ANNEXE 13 : 23 délégations EULER HERMES CREDIT France	44